



Bulletin d'adhésion à l'ATP65 pour l'année 20..... / 20.....

La participation aux activités de l'ATP65 est subordonnée au paiement d'une cotisation.

L'adhésion complète (sept. 2023-sept. 2024) vous donne droit à participer à tous les championnats ou événements de l'ATP65.

L'adhésion partielle (sept. 2023-sept. 2024) vous donne droit à participer à certains championnats ou événements de l'ATP65.

Une participation additionnelle peut cependant être requise pour certains événements ponctuels organisés par l'ATP65.

- | | |
|-------------------------|---|
| - Nom : | - Prénom : |
| - Date de naissance : | |
| - Pseudo sur le site : | - Parrainé par : |
| - Adresse, | |
| - Ville : | - Code postal : |
| - Téléphone portable : | |
| - Adresse e-mail : | |
| - Pseudo sites online : | ☐ Winamax :
☐ PMU : |
| | ☐ Poker Stars :
☐ Autres : |

- Conformément au règlement de l'ATP65, je déclare ne pas être interdit de maisons de jeux, et certifie l'exactitude des informations fournies dans le présent bulletin d'adhésion.

- Je déclare être couvert par une responsabilité civile, en cas de dégât occasionné par ma faute dans le cadre des activités de l'Association.

- Je m'engage également à **respecter les horaires des tournois** ainsi que les règles de bienséance.

- J'accepte le règlement interne en vigueur de l'Association.

- J'ai pris connaissance que je peux être exclu de l'ATP65 si je ne respecte pas mes engagements.

- Je fournis une photo ou j'accepte d'être pris en photo pour une utilisation interne par l'ATP65 (réalisation des cartes de membres)

- Votre admission au sein de l'Association L'ATP65 ne sera définitive qu'après validation du paiement par le Bureau.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et une partie de ces informations est également reprise.

Droit à l'image, entourez votre choix :

- 1) Donne mon accord pour l'utilisation de mon image (photographies et images filmées) **dans le cadre strict** des activités de l'association ATP65 : **Forum et Site Internet uniquement**
- 2) Donne mon accord pour l'utilisation de mon image (photographies et images filmées) dans le cadre des activités de l'association ATP65 et pour toute communication externe (presse et partenaires de l'association)
- 3) Ne donne **aucun accord** pour l'exploitation de mon image (photographies et images filmées)

Votre signature nous autorisera la diffusion sur les différents médias de l'ATP65 (site internet, forum, Facebook, Twitter,...) des photographies prises lors des événements organisés par l'ATP65 ou auxquels vous participez.

Droit d'accès au fichier informatique: Pour valider votre dossier d'inscription, des renseignements individualisés vous sont demandés. Ils font l'objet d'un traitement informatique et sont destinés au secrétariat de l'association uniquement. Conformément à l'article 3 de la loi 78-17 du 6 Janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne a le droit de connaître les informations enregistrées la concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous adresser une demande par courrier ou par courriel à jr6594@hotmail.fr. En application des articles 39 et suivant la loi du 6 janvier 1978 modifiée vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. L'association Tarbaise de Poker 65 s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'aucune information individualisée ne puisse être transmise à des tiers non habilités.

MONTANT DE LA COTISATION : €

TYPE DE LA COTISATION : 1-Complète 2-Complète au prorata 3-Partielle 4-Poker Soccer (entourez votre choix)

Versement de la cotisation effectué par : ☐ En compte ☐ Chèque ☐ Espèces

Signature de l'adhérent :
« lu et approuvé »

Date :

Je reconnais avoir lu et accepté la Charte de Bonne Conduite en vigueur de l'ATP65 affichée au Club (et sur le site).